

Annexe 3 : BILAN DE STAGE EN RESPONSABILITÉ DES PROFESSEURS STAGIAIRES

Deux pages à compléter pour le **7 décembre 2018** et le **12 avril 2019** et à transmettre à l'inspection et au pôle Ingénierie second degré de l'ESPE : insp2d@ac-reunion.fr et espe-ing2d@univ-reunion.fr

Nom, prénom du stagiaire : **M2** **DU**

Nom, prénom du tuteur :

EPLE : Discipline :

Appréciation générale
Points positifs
Conseils et axes de travail
Appréciation du tuteur sur la pratique professionnelle du stagiaire
Niveau de compétence satisfaisant <input type="checkbox"/> Niveau de compétence insuffisant <input type="checkbox"/>
Appréciation du chef d'établissement sur la pratique professionnelle du stagiaire
Niveau de compétence satisfaisant <input type="checkbox"/> Niveau de compétence insuffisant <input type="checkbox"/>

Fait à le Vu et pris connaissance

Signatures : Le tuteur – Le chef d'établissement - Le stagiaire
(et visa)

Annexe 3 - Suite fiche bilan

Nom et prénom du stagiaire : **Discipline :**

Fiche bilan <i>Référentiel de compétences</i> (B.O. n°30 du 25 juillet 2013 – référentiel complet cf annexe1)	COMPETENCES (merci d'indiquer par des croix)		
	Non observées	Acquises	Non acquises
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
1- Faire partager les valeurs de la république			
2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école			
3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage			
4- Prendre en compte la diversité des élèves			
5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation			
6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques			
7- Maîtriser la langue française à des fins de communication			
8- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier			
9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (Cf. compétence B3 du C2i2e)			
10- Coopérer au sein d'une équipe			
11- Contribuer à l'action de la communauté éducative			
12- Coopérer avec les parents d'élèves			
13- Coopérer avec les partenaires de l'école			
14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			
Compétences communes à tous les professeurs			
P1- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique			
P2- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement			
P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves			
P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves			
P5- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves			

Fiche bilan Référentiel de compétences <i>(B.O. n°30 du 25 juillet 2013 – référentiel complet Cf. annexe1)</i>	<u>COMPETENCES</u> <i>(merci d'indiquer par des croix)</i>		
	Non observées	Acquises	Non acquises
Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes			
D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information			
D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir			
D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement			
D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international			